

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 29 (1900)
Heft: 3

Artikel: Enseignement de la langue maternelle au collège [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enseignement de la langue maternelle

AU COLLÈGE

(Suite)

Directions

Avant d'établir les règles fondamentales que l'enseignement secondaire devrait suivre dans l'étude de la langue maternelle, donnons en raccourci les conseils et les directions que nous trouvons dans les auteurs les plus compétents et les plus connus.

Ouvrons d'abord l'ouvrage si connu des *Humanités* de Dupanloup.

Dans l'enseignement de la langue maternelle, l'auteur distingue deux choses : la grammaire et la rhétorique, la grammaire qui fait connaître les mots et leur orthographe usuelle avec la syntaxe qui s'occupe de la liaison des mots entre eux et de l'exacte correction du discours. La rhétorique enseigne la littérature, c'est-à-dire les belles-lettres, le bien dire, l'art du style, l'éloquence, les figures oratoires, la poésie, le rythme, la noblesse, l'élévation, la beauté du langage.

L'Evêque d'Orléans veut que l'on enseigne aux élèves des collèges l'usage, les faits de la langue maternelle, réservant aux professeurs, aux grammairiens la logique des faits, la philosophie de la langue.

Cependant, il combat l'opinion de ceux qui voudraient qu'on enseignât la langue uniquement par la traduction, par la lecture et par l'analyse ; il demande que l'on étudie la grammaire proprement dite.

Selon Dupanloup, il ne faut pas chercher, par l'observation et l'analyse, à faire trouver les règles de grammaire, mais on doit donner ces règles toutes formulées aux enfants. Cependant la grammaire n'est pas un livre à abandonner aux mains des élèves ; il convient de leur apprendre à l'étudier et à l'employer en la leur expliquant et en les familiarisant avec les diverses applications. L'auteur estime surtout la grammaire de Lhomond.

Il fait siennes les recommandations de Rollin : « A mesure que les enfants croîtront en âge et en jugement, les réflexions sur la langue deviendront plus sérieuses et plus importantes, un maître judicieux saura faire bon usage des savantes remarques que tant d'habiles gens nous ont laissées sur ce sujet ; mais il en faudra faire un choix, et écarter tout ce qui serait ou peu usité ou au-dessus de la portée des jeunes gens :

des leçons suivies et longues sur une matière si sèche pourraient leur devenir fort ennuyeuses. De courtes questions proposées régulièrement chaque jour comme par forme de conversation, où on les consulterait eux-mêmes, et où l'on aurait l'art de leur faire dire ce qu'on veut leur apprendre, les instruirait en les amusant, et, par un progrès insensible, continué pendant plusieurs années, leur donneraient une connaissance profonde des langues. »

L'Evêque pédagogue demande donc que le livre de Lhomond soit, non seulement appris, mais enseigné et enseigné diversement, à mesure que la classe s'élève, et à ce sujet il donne les règles suivantes :

1^o Ne pas débiter par des abstractions ;

2^o La meilleure manière de s'en servir, c'est de l'appliquer immédiatement et continuellement dans des exercices oraux et écrits ;

3^o Enseigner avec la plus grande simplicité et ne pas effrayer l'imagination des enfants en leur présentant les règles comme des difficultés presque insurmontables ;

4^o Mettre en relief les principes fondamentaux et communs qui existent entre les diverses langues que l'on enseigne ;

5^o Les termes techniques tels que ceux de *conjugaison*, *déclinaison*, *mode*, etc., doivent être bien compris ;

6^o Faire souvent de l'analyse *grammaticale* et aussi de l'analyse *logique*, mais juste assez pour savoir distinguer les différentes propositions d'une même phrase ;

7^o Dupanloup exigeait que les grammaires grecque, latine et française fussent enseignées même dans les plus hautes classes littéraires ;

8^o A ce propos, le célèbre Evêque énonce cet axiome que *l'on ne sait que ce que l'on retient*.

Il nous semble qu'il serait plus juste de dire que *l'on ne retient que ce que l'on sait et parce qu'on le comprend*.

D'après l'auteur que nous analysons, il faut commencer par la grammaire française ; puis, assez longtemps après, et jamais avant que cette première étude n'ait été faite, il faut faire étudier la grammaire latine ; enfin, plus tard, la grammaire grecque.

La première obligation qui s'impose, c'est d'apprendre l'orthographe. Mais, sur ce point, l'auteur n'indique aucun procédé particulier. Il se contente de constater la faiblesse générale des étudiants sous le rapport de l'orthographe.

Parlant des humanités et de la rhétorique, Dupanloup en exalte l'importance en faisant remarquer qu'elles ont pour mission de recueillir, de comparer, de juger tout ce qui a été vu dans les classes précédentes pour y faire régner l'harmonie et y ajouter la perfection. C'est le moment de former et de développer le plus fortement possible le jugement des élèves par l'étude et l'application des préceptes, par l'imitation des

modèles, par l'analyse approfondie des grandes compositions littéraires, et ainsi les amener à l'art de bien dire. Mais il s'élève avec beaucoup de raison contre la tendance de certains professeurs d'obliger l'élève à parler de ce qu'il ignore, à accumuler des phrases déclamatoires, à trancher dans le vide et dans le faux et à extravaguer sur les questions les plus inaccessibles aux jeunes intelligences.

Une bonne rhétorique devrait consister dans les préceptes du goût, l'art d'écrire, les règles et même à certain degré l'histoire de la littérature ; la lecture et l'admiration des grands maîtres, enfin l'imitation de ces modèles, par les compositions journalières.

En fait d'art et de préceptes, le grand Evêque ne veut de rhétorique que ce qu'il faut pour parler convenablement comme il ne veut de grammaire que ce qu'il faut pour parler correctement, en un mot une rhétorique élémentaire.

Comme sujets de composition littéraire, il veut qu'ils soient choisis de telle sorte que les jeunes gens puissent les traiter avec une certaine vérité d'intelligence, de goût et d'intérêt. La religion, les fêtes chrétiennes, les grands événements de l'histoire en fourniront abondamment.

Une bonne rhétorique suppose non seulement des études historiques et des lectures réfléchies, mais aussi un certain fond de philosophie morale. Les matières de composition seront soigneusement préparées par le professeur.

Un principe essentiel, c'est de n'obliger jamais les élèves à parler sur ce qu'ils ignorent, à décrire ce qu'ils n'ont jamais vu ou dont ils n'ont aucune idée. La composition devrait être de telle nature qu'il soit facile aux élèves d'imiter les auteurs étudiés antérieurement et d'en reproduire les beautés.

Après ces préliminaires, passons rapidement en revue les conseils pratiques de l'Evêque d'Orléans relatifs à chaque classe.

Dans la classe *Préparatoire* il veut que l'on fasse réciter de nouveau la petite Grammaire française de Lhomond et que l'on fasse de nombreux exercices d'orthographe usuelle et grammaticale ainsi que d'analyse logique ; que l'on initie par là les élèves aux principes les plus simples de la grammaire générale. On doit apprendre par cœur, en outre, les fables de Fénelon, de Florian, Buffon, l'Histoire-Sainte, la Géographie et, s'il est possible, les noms des rois de France à la file avec la date.

En *Septième*, on étudiera les règles les plus difficiles de la syntaxe, de l'orthographe et l'analyse soit grammaticale soit logique et on se montrera, dans tous les devoirs écrits, très sévère pour l'orthographe.

On suivra la même marche en classe de *Sixième*.

Le but de la classe de *Cinquième* est d'apprendre à écrire le français, non plus seulement avec la correction grammaticale, mais aussi avec une certaine connaissance de style.

A cet effet on signalera les locutions vicieuses, les tours

provinciaux, on leur apprendra à les remplacer par d'autres phrases vraiment françaises, on leur fera remarquer les belles expressions des auteurs qu'ils étudient.

La *Quatrième* est la classe des transitions entre les études grammaticales et les études littéraires. La correction grammaticale doit arriver à sa perfection et cette classe ne peut pas être franchie que les trois grammaires n'aient été bien vues dans toutes leurs parties. On commence à les instruire sur le génie de la langue maternelle. Les leçons ne sont plus seulement un exercice de mémoire : le professeur doit s'appliquer particulièrement à en faire aussi un exercice d'intelligence.

La *Troisième* continue et achève la *Quatrième*. Elle a tout à la fois le caractère philologique et littéraire. L'étude comparée des trois grammaires en sera l'un des objets.

On exercera les élèves à bien dire et à bien lire.

Les élèves, lorsqu'ils arrivent en *Seconde*, n'ont fait encore que s'initier à la littérature par l'étude des formes correctes et élégantes du style, par la version exacte et convenable de leurs auteurs.

Tout en s'enrichissant encore, et en étudiant le fond de leurs auteurs, le temps est maintenant venu pour eux de profiter des richesses acquises et de produire enfin quelque chose de leur propre fond, d'inventer, de composer en un mot. C'est en *Seconde* qu'ils commencent ce nouveau travail par des cours de littérature proprement dits et de poésie.

Les préceptes bien compris, les compositions littéraires bien faites, et l'imitation des modèles, sont les grands moyens d'atteindre le but de la *Seconde* comme de la *Rhétorique*. Voici à peu près l'ordre de ces sujets de composition et d'analyse :

1^o Les lettres ; 2^o les épîtres ; 3^o les dialogues ; 4^o les anecdotes et bons mots ; 5^o les églogues ; 6^o les fables ; 7^o les contes ; 8^o les allégories ; 9^o les légendes ; 10 les grands récits ; 11^o les élégies ; 12^o les odes ; 13^o les portraits et les caractères ; 14^o les satires ; 15^o les narrations historiques, descriptives, oratoires. Tous ces sujets peuvent être traités en prose, en vers, en latin, en grec, en français.

R. H.

AVIS OFFICIELS

I

Circulaire de la Direction

adressée le 30 janvier à Messieurs les Préfets et Inspecteurs scolaires

On nous signale fréquemment le départ d'élèves indisciplinés et rôdeurs qui s'abstiennent de faire connaître leur domicile dans le but d'échapper à l'obligation de fréquenter l'école. La recherche du